



RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

Chères citoyennes et chers citoyens, contribuables de la municipalité de Baie-Sainte-Catherine. Il me fait plaisir de vous présenter par le présent rapport les faits saillants pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020, conformément à l'article 176.2.25 du Code municipal. J'aborderai ainsi les points suivants :

- 1- Les actifs financiers
- 2- Le passif financier
- 3- Les avoirs des contribuables
- 4- Le rapport financier
- 5- L'évaluation de la Municipalité
- 6- La conclusion

La situation financière se présentait sommairement comme suit :

1. ACTIF FINANCIER

L'actif financier constitué de l'avoir en banque, des différents comptes et des débiteurs totalisait la somme de 186 401\$. Les immobilisations, quant à elles, totalisaient la somme de 2 407 971\$.

En 2020, c'est 30 409\$ qui a été investi soit:

Infrastructures : 15 491 \$, principalement pour l'automatisation des équipements en lien avec la distribution de l'eau potable (2 011\$) et la poursuite des études préliminaires pour le traitement des eaux usées (13 480 \$).

Aménagement et développement : 12 070 \$, pour la construction d'un abreuvoir public au centre du parc municipal et pour le remplacement de l'infrastructure situé à l'ancien relais d'information touristique.

Équipement /machinerie et outils : un peu plus de 2 500 \$ pour de l'équipement de détection de fuite sur le réseau.

2. PASSIF FINANCIER

Le passif, soit les emprunts temporaires, les créiteurs et frais encourus ainsi que les revenus reportés se chiffraient à 55 312 \$.

La municipalité n'a aucune dette pour l'année 2020.

3. AVOIR DES CONTRIBUABLES

Au chapitre de l'avoir des contribuables, nous retrouvons, au 31 décembre 2020, un surplus accumulé non affecté de 106 570 \$ comparativement à 98 842 \$ en 2019. Un montant de 39 421 \$ est affecté pour la réfection du réseau d'aqueduc, soit l'entièreté des surplus de 2019.

La Municipalité a terminé l'année financière 2020 avec un surplus de 43 713 \$.

4. RAPPORT FINANCIER

L'audit pour l'exercice financier finissant le 31 décembre 2020 a été effectué conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public par la firme comptable Benoit Côté, comptable professionnel agréé inc., s'assurant par ce procédé que les états financiers ne comportent aucune anomalie significative.

Les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine au 31 décembre 2020.

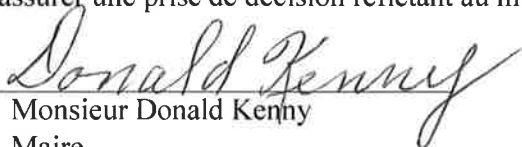
Quelques recommandations ont toutefois été faites pour améliorer les pratiques comptables et la saine gestion des deniers publics de la Municipalité.

5. ÉVALUATION

La valeur foncière a été déterminée à 25 330 900 \$ au 31 décembre 2020, troisième et dernière année du rôle triennal d'évaluation 2018-2019-2020.

6. CONCLUSION

Je voudrais remercier les employés municipaux, les bénévoles, nos organismes communautaires ainsi que les membres du conseil de leur implication et leur bon travail au sein de la communauté. L'année 2020 aura été une année sans grand développement pour alléger le fardeau occasionné par la pandémie. Par ailleurs, nous demeureront fidèle aux convictions qui nous guident pour assurer une prise de décision reflétant au mieux les besoins de nos citoyens.


Monsieur Donald Kenny
Maire